

# Projet pédagogique

Accueil périscolaire et de loisirs de  
Ranguevaux

SAISON 2021/2022

# Accueil Périscolaire



# I- Descriptif de l'accueil de loisirs

---

## Le public

Nous accueillons les enfants scolarisés. Les enfants proviennent de milieux socioprofessionnels et personnels assez divers ce qui permet une mixité sociale et culturelle.

## L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de plusieurs animatrices, recrutées en fonction des effectifs. Le respect de la législation de la direction de la Jeunesse et des Sports est scrupuleusement respecté.

## Les horaires

L'accueil périscolaire du matin est à partir de **7h30** jusque **8h30** à l'école maternelle.

Le temps méridien est de **12h à 13h30** (repas et jeux), au foyer Ferreira.

L'accueil du soir s'effectue de **16h à 17h30** ou **18h30** au foyer Ferreira.

## Les lieux d'accueil.

Tous ces lieux ont été visités par la direction départementale de la Protection Infantile Maternelle, pour avoir l'agrément afin de recevoir des enfants de moins de 6 ans.

Ces lieux sont visités par la Commission de Sécurité tous les 3 ans afin de donner l'autorisation à recevoir du public.

- **Le Foyer Ferreira**, rue St-Barthélemy, pour les accueils périscolaires, extrascolaires ainsi que les vacances.
- **L'école maternelle** rue des prés, pour les accueils du matin (accueil des moins de 6 ans).

- La **maison de la forêt** au « Fond Champ de Berger » pour des animations extérieures.
- Le **Terrain de football** avec ses sanitaires pour des mini séjours et activités sportives.

### **Foyer Perreira :**

*Mis à disposition* : salle de repas, grande salle pour les jeux et activités, sanitaires

### **Ecole Maternelle :**

*Mis à disposition* : salle de repos, sanitaire, salle de motricité et salle d'activité.

### **Maison de la Forêt :**

*Mis à disposition* : Pour les journées de beau temps nous disposons d'une aire de loisirs en bordure de forêt équipée d'une salle de 80m<sup>2</sup> doté de sanitaires et de mobilier, d'un terrain de football, de basket, mini-golf, table de ping-pong de plein air.

### **Terrain de football :**

*Mis à disposition* : Vestiaire avec douche, sanitaire, terrain de football entouré de grillage propice pour les campings.

## **Les activités proposées :**

Baby gym, anglais pour les petits, anglais pour les grands, cuisine et activités manuelles.

## **II – Besoins des enfants**

---

En fonction de son âge, chaque enfant n'a pas les mêmes besoins et attentes. Il paraît important de bien distinguer, ci-dessous, les éléments propres à chaque tranche d'âge.

Toutefois deux éléments primordiaux restent valables pour tous les âges :

- ✓ Faire passer des moments agréables à l'enfant
- ✓ Garantir la sécurité (physique, matérielle, morale et affective)

## **Le bien-être de l'enfant avant tout :**

Pour le bien-être des enfants de 3 à 5 ans nous mettons en place un mobilier adapté à leurs âges (tables, chaises, ...).

Créer un cadre permettant le développement de vie de groupe : respect de l'autre, apprentissage de la vie en collectivité, respect des règles basiques de politesse, ...

- ✓ Etre autonome, en laissant les enfants prendre des décisions par rapport au programme de la journée, leur permettre de jouer seul...
- ✓ Accéder à la sociabilisation en les incitant à s'ouvrir aux autres par les biais de jeux coopératifs mais aussi en leur permettant de communiquer entre eux lors des différents temps tels que les repas...
- ✓ Créer et imaginer grâce aux activités manuelles proposées, aux histoires et aux jeux.
- ✓ Se défouler est également essentiel pour un enfant, c'est pourquoi nous proposons des activités pour se mettre en mouvement.
- ✓ Connaitre les limites et avoir des repères et des règles de vie sont importants pour la sécurité des enfants. Nous leur permettons de s'exprimer, se confier et nous sommes également présentes pour les rassurer.

## **III - Activités**

---

Les activités sont organisées de la façon suivante : d'un mois sur l'autre, les activités sont prévues au cours d'une réunion de l'équipe d'animation. En ce qui concerne les activités manuelles, les animateurs doivent amener à la réunion leurs « modèles » terminés afin que l'équipe puisse débattre de la pertinence ou non de l'activité. De la même manière, ce « modèle » sera amené aux enfants en début de session afin de susciter leur intérêt pour l'activité à venir.

Toutes les activités seront pensées et élaborées en fonction des âges et aptitudes des enfants participant. Par ailleurs, celui-ci sera libre de participer ou non à l'activité et d'en proposer à son tour.

### L'équipe d'animation :

- **Moments de disponibilité personnelle** : l'animateur pourra en prendre au cours de la journée lorsque la présence de tous n'est pas indispensable. Chacun a besoin d'un moment de décompression. Des moments pourront être trouvés dans la journée, mais toujours en concertation avec la direction.
- **Tabac** : il est souhaitable d'être capable de limiter sa consommation dans la journée. On ne fumera ni devant les enfants, ni à l'intérieur des locaux ni dans l'enceinte de l'accueil de loisirs.

## IV - Réunion

---

Concernant les objectifs d'avant chaque mois, ils seront transmis lors d'une **réunion préparatoire** au cours de laquelle le projet pédagogique de l'accueil sera abordé, de même que l'organisation quotidienne, les points de sécurité, et les sorties prévues et réservées. A partir de là, les animateurs auront à charge de proposer des activités qui répondent, le plus possible, au(x) thème(s) décidé(s) ensemble.

Durant le mois, les **réunions** seront menées par le responsable ou par son adjoint. Elles permettront à chacun de s'exprimer, de faire un bilan, de discuter des règles de vie, de parler de ce qui va et de ce qui ne va pas (éventuel problème, évènement...), des éventuelles modifications, améliorations à mettre en place et éventuelles questions. Des moments pourront être mis en place afin de favoriser les discussions.

Il est bon d'insister sur le fait de créer un esprit d'équipe entre les animateurs. Des temps de concertations sont, pour cela, mis en place. **Les réunions** permettent de faire le point sur les difficultés rencontrées mais aussi sur les points positifs. Ce moment est important, car il est l'occasion de mettre en commun les informations concernant le bien-être des enfants et des animateurs.

# V - Vie quotidienne

---

## Les trajets du périscolaire

Les trajets seront sécurisés, avec la présence d'un animateur en tête de file et un derrière afin d'encadrer au mieux le groupe.

## Accueil des enfants

Dès la sortie de l'école, un animateur réceptionne les enfants. Une liste lui est mise à disposition avec les enfants présents ce jour-là au périscolaire. Il est à noter que ni La Ligue de l'enseignement ni la commune ne sont tenues pour responsable de l'enfant en cas d'absence.

Les enfants de maternelle sont pris en charge par un animateur à la sortie de l'école.

Seuls les enfants de +10 ans, autorisés par écrit, pourront rentrer seuls. Les autres enfants rentreront avec la personne autorisée mentionnée dans le dossier d'inscription. Celle-ci viendra le chercher dans les locaux de l'accueil périscolaire à 18h30 au plus tard.

L'équipe d'animation n'est pas responsable de votre enfant :

- Avant l'ouverture de l'accueil périscolaire.
- Dès son départ de l'accueil périscolaire.

## Activités

Les activités sont organisées de la façon suivante : avant le début de chaque mois, les activités sont prévues au cours d'une réunion de l'équipe d'animation. Elles pourront être orientées autour d'un thème qui sera alors défini par l'équipe d'animation.

Toutes les activités seront pensées et élaborées en fonction des âges et aptitudes des enfants participant. Par ailleurs, celui-ci sera libre de participer ou non à l'activité et d'en proposer à son tour.

Au cours de la session, les animateurs mèneront des activités manuelles, de plein air, de grands jeux, sportives ...

## Repas

Les repas sont des moments importants dans le développement de compétences liées au savoir vivre ensemble : savoir se servir en partageant, éviter le gaspillage, savoir aussi « bien se tenir » à table (ne pas manger avec ses doigts, bien se tenir sur sa chaise, ne pas parler trop fort...). Les animateurs ont un rôle éducatif dans ce domaine. Nous demanderons à chaque enfant de goûter un peu de tout. L'apprentissage des goûts commence dès le plus jeune âge. Par contre, nous ne forcerons pas un enfant qui n'aime pas, tout en surveillant qu'il est assez dans l'estomac pour tenir toute une après-midi. Les repas sont des moments d'échange particulier entre les enfants et les animateurs. Convivialité sera le maître mot.

## Temps calme lors des vacances/ temps d'activités lors du périscolaire

Un temps calme sera organisé après les repas. Il permettra aux enfants de se reposer suivant leurs besoins. Les animateurs seront présents lors de ces temps afin de préserver le calme, être à l'écoute, proposer des activités calmes aux enfants.

Un temps d'activité est prévu après manger lors du périscolaire (jeux coopératifs, jeu d'équipe, activités manuelles, jeux extérieurs...)

## Donner la parole à chacun

En favorisant les moments de parole (à table, en activités, ...), en grand groupe ou en petit groupe afin d'inciter les plus discrets à s'exprimer.

## Goûter

Le goûter est aussi un moment de partage ou l'enfant peut aussi prendre le temps de souffler entre les activités.

# VI – Place des parents

---

Un intérêt particulier est porté aux familles des enfants que l'on accueille.

Elles partagent également les moments festifs de l'accueil (par exemple : un spectacle fait par les enfants).

Ceci permet de favoriser les échanges entre l'équipe et les familles mais aussi ceux au sein de la famille. Ceci permet aussi aux familles de s'investir dans les vacances de leurs enfants.

# VII- Sécurité

---

Il apparaît, ici, utile de rappeler certaines règles essentielles lors de la mise en place et du déroulement des activités :

- Il est impératif de renseigner le **cahier d'infirmerie** après n'importe quel soin dispensé à un enfant (coupure, piqûre d'insecte, bleu...).

- Les **trousses de secours** doivent être régulièrement vérifiées et éventuellement réapprovisionnées. Lors des sorties, chaque groupe doit emporter une **trousse de secours par animateur**. La confidentialité de tous les renseignements



médicaux sera respectée par toutes les personnes ayant pris connaissance de ceux-ci.

- Lors des sorties, il est obligatoire d'emporter les **fiches sanitaires** papier de chacun des enfants présents. J'inviterai les parents à bien remplir les fiches sanitaires et surtout à bien mentionner les éventuelles maladies (asthme, diabète...) et/ou allergies (alimentaire, piqûres d'insectes...) dont souffrirait leur enfant. Dans ce cas, toute l'équipe d'animation sera prévenue et mise au fait des mesures d'urgence à appliquer en cas de crise. En cas de sortie, l'équipe aura aussi toujours avec elle les traitements adéquats (fournis par les parents et avec l'ordonnance du médecin).

## VIII- Fonction et rôles des membres de l'équipe

---

### La directrice :

- Prise de décision
- Conduite des réunions
- Gérer l'administratif
- Gérer le personnel d'encadrement et s'assurer du bon déroulement du séjour
- Rôle formateur auprès de l'équipe pédagogique et en particulier des animateurs stagiaires
- Fonction éducative
- Fonction sanitaire
- Contact avec les organismes référant : Jeunesse et Sport
- Négociation avec les intervenants extérieurs par rapport au projet pédagogique
- Assurer l'achat du matériel nécessaire à la réalisation des activités dans les limites imposées par le budget
- Gérer l'utilisation du matériel par les animateurs et s'assurer du bon état de celui-ci après chaque utilisation.

- Il pose le cadre : adopte une attitude professionnelle, endosse le rôle de référent pour l'équipe, les familles, la commune, les partenaires, le siège social. Il donne les moyens à son équipe de travailler dans de bonnes conditions, rédige le projet pédagogique en faisant participer son équipe. Il est garant :

- De la sécurité physique et morale des enfants
- De la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évolution
- Du respect des réglementations

### Les animateurs :

- Porteur des objectifs du projet éducatif et pédagogique de l'accueil de loisirs auprès des enfants
- Assure la sécurité physique, morale et affective des enfants et de chacun
- Suscite la participation des enfants à la vie de l'accueil de loisirs, aux activités
- Conçoit le projet d'activités en répondant aux besoins des enfants, en étant à leur écoute, en étant disponible
- Planifie les activités suffisamment à l'avance, prévoit le matériel nécessaire, s'assure de sa disponibilité et passe éventuellement commande auprès de l'équipe de direction suffisamment tôt
- Est présent et actif auprès des enfants, joue un rôle moteur, participe et fait participer tous les enfants
- Montre l'exemple et crée l'envie
- Participe et s'assure de la participation de chacun aux tâches de la vie quotidienne, rend agréable, autant que possible, la vie en collectivité
- Assure le maintien en bon état du matériel utilisé, veille à une utilisation judicieuse de celui-ci
- Participe de façon active aux réunions mises en place, est capable de prendre du recul par rapport à sa pratique, de s'autoévaluer, critiquer et d'accepter les critiques constructives qui permettent d'évoluer et de progresser
- L'animateur par sa ou ses capacités (dessins, connaissances des sciences ... ) doit être pris en compte et doit les mettre à disposition de l'équipe

# IX - L'intégration des personnes en situation de handicap

---

Un enfant en situation de handicap a les mêmes besoins que les autres enfants, toutefois son bien être nécessite parfois des aménagements en termes de locaux, matériels et/ou personnels. Il est important que les enfants en situation de handicap puissent intégrer les accueils de loisirs et qu'ils puissent participer aux activités comme les autres enfants, tout en respectant, bien évidemment leurs capacités. Le séjour d'un enfant en situation de handicap se fera en trois étapes :

## « AVANT » :

Ce temps est consacré à élaborer avec les parents le projet d'intégration.

Le projet s'appuie sur la demande des parents et sur les possibilités d'intégration qu'offre la structure d'accueil.

Dans un premier temps un contact avec les parents et toute l'équipe de direction est pris, ensuite en fonction du handicap, il faut éventuellement équiper et aménager les locaux. Lors de l'inscription, les parents devront remplir une fiche d'autonomie afin d'établir ensemble le degré d'autonomie de l'enfant. Grâce à cela l'équipe d'animation règlera la question de la mise en place de l'animateur référent à cet enfant ou d'une équipe renforcée.

## « PENDANT » :

Il s'agira au fur et à mesure des activités de veiller à l'intégration de l'enfant. Au cours des réunions quotidiennes, et afin d'en mesurer l'efficacité, l'équipe d'animation reviendra sur les mesures mises en place pour favoriser un accompagnement adapté à la vie quotidienne, les activités et les relations dans le groupe. Gardons à l'esprit que c'est un enfant comme un autre.

## « APRES » :

C'est une étape importante de l'intégration, elle consiste à mesurer la bonne exécution du projet d'intégration, à repérer les points forts et les limites rencontrées tant du point de vue des parents, de l'équipe d'animation que de l'enfant. Ce bilan permettra non seulement à l'équipe pédagogique de faire le

point sur les actions menées mais aussi et surtout à la famille car cela les guidera pour les choix ultérieurs concernant les vacances de leur enfant.

## X - La journée type

---

### **1. Périscolaire :**

**7h30- 8h30** : Accueil périscolaire à la maternelle

**8h30** : ramener les enfants respectivement dans leurs écoles

**12h00** : Récupération des enfants devant l'école

**12h15-13h00** : Repas.

**13h00-13h20** : Temps d'activité

**13h30** : Ramener les enfants à l'école.

**16h00**: Récupération des enfants à l'école

**16h15-16h30** : goûter

**16h30-18h30** : Activités périscolaire + petits jeux

### **2. Centres aérés :**

Une semaine à chaque petite vacance sauf à Noël.

**a) Automne, Hiver, Printemps :**

Sur une semaine de 5 jours.

Horaire journée de 9h à 17h. Les enfants sont accueillis de 2 manières différentes :

Soit sur une semaine de 3 jours, soit sur une semaine complète.

Un accueil peut être aménagé 1 heure avant et 1h après sur demande des parents.

Le thème et les activités sont choisis par l'équipe d'animation.

Les activités sont entrecoupées par des temps calmes et des jeux.

**b) Grandes Vacances :**

Mêmes horaires et même conditions d'inscriptions.

Fonction sur 3 semaines avec plus d'activités et de sorties.